



L'aide régionale aux *employeurs d'apprentis*

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'aide régionale aux *employeurs d'apprentis*

Compétente en matière d'apprentissage, la Région soutient les petites entreprises qui s'engagent dans la formation d'un apprenti. Votre T.P.E. accueille un apprenti pour lui transmettre vos savoir-faire ? La Région peut vous verser une prime pour chaque année de formation.

■ POURQUOI ?

Avec ce dispositif, la Région répond aux priorités suivantes :

- **Promouvoir un apprentissage de qualité** au sein de l'entreprise en soutenant les employeurs qui s'engagent dans cette voie ;
- **Accompagner les petites entreprises** qui forment durablement un jeune par un apprentissage de qualité.

■ QUELS BÉNÉFICIAIRES ?

Pour les contrats d'apprentissage signés à partir du 1^{er} juillet 2014, la Région aide **les employeurs qui accueillent et forment un apprenti au sein de leur structure**, jusqu'à la fin de l'année de formation. L'entreprise doit avoir un **effectif inférieur à 11 salariés**, être en activité et implantée en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

■ MONTANT DE L'AIDE ?

1 000 € par apprenti et par année de formation.

Cette aide, soumise à l'assiduité de l'apprenti en CFA, est versée à la fin de chaque année de formation.

■ COMMENT L'OBTENIR ?

Dans les prochains mois suivant la signature du contrat avec l'apprenti, l'employeur recevra un dossier d'ouverture de droit précisant :

- l'identité de l'employeur,
- l'identité de l'apprenti,
- la validité des informations portées sur le contrat d'apprentissage,
- le montant de l'aide et les conditions d'attribution.

L'employeur devra compléter le dossier et le transmettre dûment rempli au service Soutien aux employeurs d'apprentis de la Région.

■ À QUI S'ADRESSER ?

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Direction des Parcours Professionnels
27, place Jules-Guesde – 13481 Marseille cedex 20
Vous pouvez contacter le service ou poser vos questions à l'adresse : sea@info-regionpaca.fr.
Permanence téléphonique de 9 h à 12 h 30 au 04 91 57 58 59.
Site internet : regionpaca.fr

